



Rapport d'auto-évaluation du (préciser nom /commune)

L'auto-évaluation est à formaliser en dix pages maximum sans annexes

1. Brève description de la démarche d'auto-évaluation retenue par l'établissement

2. Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement

3. Synthèse des analyses dans les quatre domaines

Domaine 1 : apprentissages et parcours des élèves – enseignement

Points forts Réussites	Points faibles A améliorer	Objectifs et actions à développer

Domaine 2 : vie et bien être de l'élève et climat scolaire

Points forts Réussites	Points faibles A améliorer	Objectifs et actions à développer

--	--	--

Domaine 3 : acteurs, fonctionnement et stratégie de l'établissement

Points forts Réussites	Points faibles A améliorer	Objectifs et actions à développer

Domaine 4 : l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

Points forts Réussites	Points faibles A améliorer	Objectifs et actions à développer



--	--	--

4. Synthèse générale

Sur la base des synthèses par domaines, appréciation d'ensemble de l'établissement sur :

- Ses points forts, ressources
- Ses points de vigilance, marges de progrès, contraintes
- les choix proposés et l'identification des leviers d'amélioration qu'il juge pertinents, efficaces et cohérents



5. Orientations stratégiques préconisées, plan d’actions et plan de formation associé (synthèse partie 3 sous forme de tableau)

N°	Axes stratégiques	Actions	Processus Indicateurs	Formation Accompagnement souhaités	Calendrier



6. Appréciation générale sur le processus d’auto-évaluation